

Bulletin académique

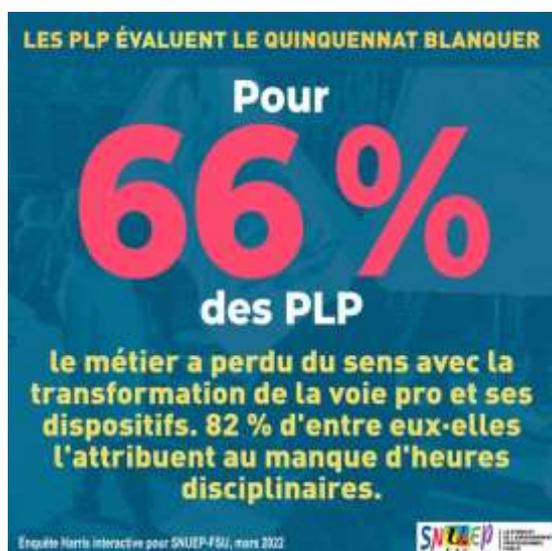
N° 304 – Juin 2022

Sommaire :

- Enquête auprès des PLP
- Premier tour des élections législatives
- L'intersyndicale de la voie pro exige de rémunérer les oraux de chef-d'œuvre
- Bac 2022 : le nombre de candidats en légère baisse, notamment en voie prof
- Crise du recrutement : les syndicats pressent le ministre de les associer à la réflexion
- RFVE : "Des enseignants formés, rémunérés correctement et non précaires"
- Revalorisation conséquente et sans contreparties de l'ensemble des personnels.
- Journée de lutte contre la précarité dans la fonction publique
- Un engagement de principe de la FSU pour défendre la voie professionnelle
- Résultats du mouvement intra académique 2022
- Pré-adhésion 2022-2023, c'est parti !

ENQUÊTE AUPRÈS DES PLP : Dégradation des enseignements et perte de sens confirmés

L'institut de sondage Harris Interactive a mené courant mars une enquête auprès de 514 PLP, à la demande du SNUEP-FSU. Les résultats ont été dévoilés et commentés en ouverture des Ateliers par Jean-Daniel Levy, directeur délégué de l'institut. Ils sont riches d'enseignement et confirment les analyses et les critiques formulées par le SNUEP-FSU depuis 5 ans. Les autosatisfecit du ministre sont clairement battus en brèche.



Premier tour des élections législatives : une dynamique porteuse d'espoir pour les revendications syndicales des salarié-es, des privé-es d'emploi, des jeunes et des retraité-es !

Les résultats du premier tour des élections législatives illustrent de nouveau la tripartition du paysage politique. L'abstention est à un niveau inédit, en particulier dans la jeunesse. Cela révèle une nouvelle fois la profondeur de la crise démocratique. Le choix fait par la majorité présidentielle de tenter d'anesthésier la campagne électorale pour masquer son projet de régression sociale est un facteur aggravant de cette situation.

La FSU s'alarme de la persistance de pourcentages de voix élevés s'étant portés sur les partis d'extrême droite, avec encore près d'un quart des voix. Le RN est désormais susceptible de constituer un groupe parlementaire. Pour le second tour, la FSU appelle de nouveau à ce que pas une voix n'aille se porter sur des candidat-es d'extrême droite, car leur programme est fondamentalement antisocial et libéral sur le plan économique, à l'exact inverse des valeurs d'égalité et de solidarité portées par le syndicalisme. La FSU appelle toutes les électrices et tous les électeurs, dont les abstentionnistes, à défaire toute possibilité d'élection de député-es pour le RN.

La FSU dénonce avec force l'amalgame fait entre la gauche et l'extrême droite dans les discours de membres de la coalition présidentielle "Ensemble". La FSU appelle à ce que le débat public à l'occasion de ces élections législatives ne soit pas le théâtre de confusions entretenues à des fins politiciennes, et dont la conséquence serait de faciliter la stratégie dite de "dédiabolisation" de l'extrême droite.

Les forces politiques soutenant le Président subissent un échec. Ceci démontre que les projets politiques contre les droits sociaux qu'elles portent sont largement réfutés par les urnes. C'est un encouragement pour construire les mobilisations et défendre les revendications.

Pour la première fois depuis l'instauration du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral, un Président élu pourrait ne pas avoir de majorité.

Pour la FSU, c'est le résultat du rejet massif des projets néo libéraux, autoritaires, écocides, injustes socialement, qui monte dans la population.

La FSU continuera, en vue du second tour, à populariser ses analyses sur la nocivité de ce projet pour les salarié-es, les privé-es d'emploi, les jeunes et les retraité-es (recul de l'âge de la retraite, compression salariale et des pensions, sous-financement des services publics, remise en cause du statut de fonctionnaire, lien entre le RSA et le travail gratuit, etc.). Aller voter doit permettre aussi d'empêcher qu'une telle politique ne s'applique !

Le rassemblement des forces de gauche a permis de faire émerger un projet alternatif de progrès social. C'est donc le troisième bloc électoral apparu lors de l'élection présidentielle qui apparaît en tête au soir de ce premier tour des élections législatives. Pour la FSU, un tel résultat montre qu'il existe dans le pays un espoir qui peut se constituer et se confirmer !

Forte de sa légitimité à s'exprimer et à revendiquer, la FSU entend donc poursuivre et amplifier les mobilisations pour convaincre dès maintenant que d'autres politiques économiques, sociales et environnementales sont possibles et nécessaires pour répondre aux revendications. Elle entend ainsi jouer tout son rôle d'organisation syndicale, en toute indépendance, et exprimer l'attente massive des salarié-es, des chômeur-euses, des jeunes et des retraité-es par des propositions progressistes qui soient inscrites dans les réalités du monde du travail, pour construire une société féministe, écologique et sociale, pour garantir les droits de toutes et tous, pour réduire drastiquement les inégalités, pour améliorer les conditions de vie en redistribuant les richesses, pour respecter la dignité de toutes et tous.

Pour sortir le pays de la crise dans laquelle il est plongé, c'est la justice sociale qui est à l'ordre du jour. Cela passe par la capacité à renforcer le mouvement social.

La FSU appelle aussi à se rendre aux urnes dimanche 19 juin pour le second tour de l'élection législative et à y porter haut les revendications !

SNUEP-FSU 26, rue Paul Mamert 33 800 / snuempaquitaine@gmail.com / snuep.bordeaux.fr

Les PLP ne sont pas des bénévoles : l'intersyndicale de la voie pro exige de rémunérer les oraux de chef-d'œuvre !

L'absence d'anticipation et le refus irresponsable du ministère d'aménager les épreuves des diplômes professionnels 2022 ont de graves conséquences dans les lycées professionnels : les personnels sont surchargés de travail et les élèves perdent encore des heures de cours. (...) [Lire la suite](#)



Une intersyndicale saisit Pap Ndiaye sur le paiement d'oraux du bac

"Les PLP ne sont pas des bénévoles." L'intersyndicale de la voie professionnelle (Cgt, Snuep Fsu, Snalc, Sud et Cnt) demande le paiement des oraux de chef-d'œuvre. Il s'agit d'une nouvelle épreuve passée en CAP et au bac professionnel. "vitrine de communication de l'ancien ministre. L'évaluation de ce dispositif nécessite d'organiser des oraux très chronophages pour tous les élèves de terminale CAP et Baccalauréat professionnel. Et, comble du mépris pour les personnels, le ministère refuse de les rémunérer", écrit l'intersyndicale. Le nouveau ministre répondra-t-il ?



Voie professionnelle : "Les oraux de chef-d'œuvre doivent être rémunérés" (intersyndicale enseignante)

Une intersyndicale de la voie professionnelle (CGT Éducation, Snuep-FSU, Snep-FSU, Snalc, SUD-Éducation et CNT Éducation) dénonce dans un communiqué le 7 juin 2022 : "l'absence d'anticipation" et "refus du ministère d'aménager les épreuves des diplômes professionnels", qui engendrent une "surcharge de travail" pour les personnels et la "perte d'heures de cours" pour les élèves. Les "missions supplémentaires imputables" à la loi Avenir professionnel génèrent "une multiplication de candidats au CAP dans les CFA privés", et les "nombreuses convocations" empêchent "les enseignants d'assurer les cours dus aux élèves. "Quant aux missions afférentes à "la transformation de la voie professionnelle", elles entraînent "des oraux chronophages" pour les élèves. L'intersyndicale demande que les "enseignants concernés par les oraux de chef-d'œuvre soient rémunérés pour ce travail supplémentaire. "

Bac 2022 : le nombre de candidats en légère baisse, notamment en voie prof

Ce sont 709 399 candidats qui se présentent à la session 2022 du baccalauréat, selon les chiffres fournis par le Directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco). Ce nombre est en baisse de 0,8 % par rapport à 2021.

Le nombre de candidats au baccalauréat professionnel diminue de 1,6 % en 2022 par rapport à 2021. "Dans un contexte de forte reprise économique, des élèves ont pu faire le choix d'insertion professionnelle en cours d'année", explique Édouard Geffray. Le Dgesco renvoie toutefois à l'automne pour avoir une analyse plus fine.

SNUEP-FSU 26, rue Paul Mamert 33 800 / snuepaquitaine@gmail.com / snuep.bordeaux.fr

Crise du recrutement : les syndicats pressent le ministre de les associer à la réflexion

Toutes les organisations représentatives de l'Éducation Nationale, FSU, UNSA Éducation, FNEC-FP FO, Sgen-CFDT, CGT Éduc'action, SNACL, rassemblées en intersyndicale, demandent à Pap Ndiaye "un dialogue social sincère". Elles évoquent dans le vœu adressé au ministre le 8 juin 2022 à l'occasion du Comité technique ministériel (CTMEN), un "contexte de crise de recrutement inédit" qui "met en péril l'année scolaire 22-23." Elles attendent en effet que soit engagé "un travail profond sur les rémunérations, le recrutement, l'entrée dans le métier et la formation", de façon à préparer dès à présent la rentrée 2023 "car la situation de cette année n'est pas seulement conjoncturelle."

RFVE : "Des enseignants formés, rémunérés correctement et non précaires"

Rémunérations trop basses, conditions de travail parfois difficiles, absence de reconnaissance de la valeur de ces métiers... Les élu.e.s du Réseau français des villes éducatrices (RFVE) s'inquiètent d'une "destruction" et d'un "démantèlement en cours de l'Éducation Nationale."

Si les causes du problème du recrutement des enseignants sont ainsi "identifiées", le RFVE considère cependant qu'il n'est pas une fatalité mais requiert des "actions immédiates" pour l'école, ajoutant que "la fourniture de services publics fonctionnels nécessite une vraie volonté politique". Lire le communiqué [ici](#)

Pour la FSU, il faut une revalorisation conséquente et sans contreparties de l'ensemble des personnels.

Face à l'actuelle crise de recrutement, la question des salaires est urgente. Pour la FSU, il faut une revalorisation conséquente et sans contreparties de l'ensemble des personnels. Les derniers résultats des concours de recrutement montrent que la rentrée est loin d'être assurée, il faut dès maintenant des mesures de type : concours exceptionnel ou recours aux listes complémentaires. Pour la FSU, l'attractivité du métier d'enseignant.e passe notamment par l'amélioration des conditions d'études et d'entrée dans le métier. Cela demande du temps, des moyens humains et financiers. Cela demande aussi de penser ces métiers de manière ambitieuse et exclure toute année de stage à temps complet devant les élèves.

Journée de lutte contre la précarité dans la fonction publique



La vidéo tournée sur la journée non titulaires, lien de visionnage sur notre VIMEO : <https://vimeo.com/717914792>

Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 9 juin et CTM du 8 juin : Un engagement de principe de la FSU pour défendre la voie professionnelle



■ Si la crise sanitaire peut sembler derrière nous, en réalité ses stigmates sont encore bien présents. Les candidates et candidats qui passeront leurs examens ont subi de plein fouet cette crise depuis 3 ans. Pourtant en dehors des quelques aménagements pour la voie générale rien n'a été envisagé pour les candidat-es au CAP et au baccalauréat professionnel. Seule certitude, les ministères refusent de prendre en compte les risques que cela représente en termes de résultats aux examens. La FSU demande toujours un moratoire sur la nouvelle épreuve dite de contrôle du baccalauréat professionnel, qui a été très peu annoncée et rarement préparée sur le terrain.

■ La FSU affirme son exigence d'abandon de tout projet de transfert des personnels et des jeunes de lycées professionnels au ministère du Travail. Le ministre doit s'exprimer rapidement pour clarifier ses intentions quant au maintien dans l'éducation nationale de cette voie du lycée. Elle revendique une formation professionnelle initiale et continue qualifiante et diplômante ambitieuse, prenant en compte l'urgence sociale que représente la sécurisation des parcours scolaire et professionnel de la jeunesse. L'apprentissage, brandi comme une solution magique pour lutter contre le chômage des jeunes, conjugué au calibrage des formations non qualifiantes sur les secteurs d'activité en pénurie d'emploi révèle une vision politique court-termiste et dangereuse pour l'avenir de la société et pour les jeunes, qui va à l'encontre de leur émancipation. Le devenir de celles et ceux qui, aujourd'hui, bénéficient des dispositifs de formation et d'accompagnement à l'emploi issus des plans de relance reste très incertain. Le risque d'un rebond massif du chômage est réel quand les entreprises ne seront plus sous perfusion d'argent public.

■ La FSU combattra les projets concernant la voie professionnelle, notamment la volonté d'imposer à tout crin l'apprentissage dans les lycées par l'usage du mixage des publics et des parcours, par exemple, ou bien, le doublement des semaines de PFMP en terminale qui réduiront d'autant le temps disciplinaire. Elle continuera à défendre les diplômes et à demander le développement des filières de l'éducation nationale. Elle portera haut et fort son mandat de scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, et son projet de démocratisation du système éducatif qui passe par le renforcement des 3 voies du lycée, dont l'enseignement professionnel public et laïque.

■ **Comité technique ministériel (CTM) du 8 juin 2022** : Concernant la voie professionnelle : le ministre doit s'exprimer rapidement pour clarifier ses intentions quant au maintien dans l'éducation nationale de cette voie du lycée. D'emblée, la FSU affirme son exigence que tout projet de transfert des personnels et des jeunes de lycées professionnels au ministère du Travail soit abandonné. Elle s'opposera fermement aussi au développement de l'apprentissage dans les établissements publics et à celui du doublement du temps de période de formation en milieu professionnel. Ceci ne ferait que renforcer la désorganisation des établissements et la dégradation des conditions de travail des personnels. Il faut stopper ces politiques de casse et de sous-investissement de l'enseignement professionnel public qui mettent à mal l'avenir scolaire et professionnel de nos élèves les plus fragiles socialement et les plus stigmatisés. Par exemple, les convocations pour certifier les CAP hors scolaires, issus de la multiplication des CFA d'entreprise, pleuvent et obligent les personnels à ne pas être en face de leurs élèves. Pour les enseignant-es en lycée professionnel, la FSU demande que les oraux de chef-d'œuvre, très chronophages, soient rémunérés comme toute mission.

Résultats du mouvement intra académique 2022

Les candidats à mutation pourront accéder à leur résultat le 17 juin prochain. Nous vous remercions de nous communiquer votre nouvelle affectation et nous vous rappelons que nous serons disponibles pour vous accompagner dans vos éventuels recours.

Mail : snuempaquitaine@gmail.com; tel : 0663349497 (Jean Luc)

La période de recensement et d'analyse des recours sera du 17 au 30 juin 2022. Pour chaque situation, un modèle de courrier vous sera proposé précisant les éléments à mettre en avant.

La démarche devra s'effectuer sur « COLIBRIS » rubrique « Recours suite au mouvement intra-académique 2022 ». Il faudra préciser que vous souhaitez être accompagnés par le SNUEP-FSU.

Pré-adhésion 2022-2023, c'est parti !

Le SNUEP, avec la FSU, la force collective pour la défense des personnels, du métier et du système éducatif !



Se syndiquer au SNUEP-FSU, syndiquer de nouveaux collègues, **c'est se donner les forces collectives** dont notre profession a besoin pour revaloriser tous les aspects de notre métier, nos carrières, nos salaires et pour l'amélioration des conditions d'études de nos élèves.

→ **En ligne** : Je règle ma cotisation par CB : Je complète le formulaire en ligne et je règle ma cotisation sur le site sécurisé.

→ **Par chèque(s)** : Je remplis mon bulletin d'adhésion ([Word](#) ou [PDF](#)), je l'envoie par courrier avec le paiement en chèque (1, 2 ou 3) au **SNUEP, 26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux** ou au **SNUEP-FSU, 38 rue Eugène Oudiné, 75013 Paris**

→ **Par prélèvement** : Je remplis mon bulletin d'adhésion ([Word](#) ou [PDF](#)), je l'envoie avec un RIB au **SNUEP, 26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux** ou au **SNUEP-FSU, 38 rue Eugène Oudiné, 75013 Paris**.

La campagne de pré-syndicalisation vient d'être lancée. Cela permet d'adhérer sur les mêmes tarifs qu'en 2021.

Nous avons besoin de vous face aux futures attaques (pacte enseignants, versement de la voie pro au ministère du travail...)

Merci à toutes et tous de votre implication dans la défense de nos élèves et de nos collègues.